

Les Prêts à Taux Zéro (PTZ) en Bretagne

Bilan annuel 2021

6 355 offres de prêts à taux zéro (PTZ) ont été émises en Bretagne en 2021 pour l'acquisition d'un logement neuf ou ancien avec travaux, contre 6 368 en 2020, soit une quasi-stabilité (- 0,2 %) entre 2020 et 2021. Les conditions de recours à un PTZ sont identiques en 2021 à celles de 2020.

La Bretagne représente près de 9 % du nombre total de prêts émis en France métropolitaine.

Les montants distribués au niveau régional au cours de l'année 2021 représentent une enveloppe globale de 255 M€, pour un montant moyen de prêt égal à 40 179 € en 2021.

L'Ille-et-Vilaine en tête des départements pour le nombre de prêts émis

L'analyse fait apparaître l'importance de l'Ille-et-Vilaine, qui représente un peu plus de 43 % des prêts émis dans la région et près de 50 % des montants distribués. Ce département devance le Finistère et le Morbihan qui totalisent, chacun, 20 % des prêts émis et 18 % des montants distribués. En évolution sur un an, le nombre de prêts émis a augmenté dans les Côtes d'Armor où la hausse est la plus marquée (+ 11 % par rapport à 2020) et en Ille-et-Vilaine (+ 4 %), contrairement dans le Morbihan qui enregistre la plus forte baisse (- 12 % par rapport à 2020) et dans le Finistère (- 3 %).

Le PTZ, soutien au financement d'un logement neuf pour 80 % des prêts

5 058 logements neufs ont bénéficié d'un PTZ en Bretagne en 2021 contre 4 843 en 2020, soit une augmentation de 4,4 %. Les logements neufs représentent 80 % du total des prêts émis en 2021 contre 76 % en 2020. 1 279 opérations, soit 20 % du nombre total de prêts, concernent l'acquisition d'un logement ancien avec travaux (au moins égal à 25 % du coût total de l'opération). On en comptait 1 508 en 2020, soit une baisse de 15 %. Enfin, 18 opérations financées sont issues de la vente du parc social en 2021 (contre 17 en 2020).

Le PTZ, soutien au financement d'une maison individuelle pour 83 % des prêts

83 % de l'ensemble des PTZ accordés en Bretagne concernent l'acquisition d'une maison individuelle (contre près de 81 % en 2020).

Les petits ménages, bénéficiaires majoritaires de PTZ

En Bretagne, les petits ménages (1 ou 2 personnes) représentent près de 64 % des emprunteurs. En 2021, cette part a légèrement augmenté par rapport à 2020 (+1 point). Par département, le poids relatif des petits ménages varie de 60 % dans le Morbihan à 67 % dans les Côtes d'Armor.

6 355

PTZ émis en 2021

-0,2 %

par rapport à 2020

80 %

Part des PTZ accordés pour l'acquisition d'un logement neuf

83 %

Part des PTZ accordés pour l'acquisition d'une maison individuelle

Les Prêts à Taux Zéro en Bretagne – Bilan annuel 2021

	Année 2020	Année 2021	Evolution 2021/2020	Part départ. 2021 (% nbre de prêt)	Montant prêté 2021 (en M€)	Part départ. 2021 (% montant prêté)	Part des petits ménages en 2021
Côtes d'Armor	948	1 053	11%	17%	38,1	15%	67%
Finistère	1 297	1 254	-3%	20%	45,8	18%	62%
Ille-et-Vilaine	2 640	2 749	4%	43%	125,8	49%	65%
Morbihan	1 483	1 299	-12%	20%	45,4	18%	60%
BRETAGNE	6 368	6 355	-0,2%	100%	255,1	100%	64%

Source : SGFGAS ; Les prêts correspondants à un croisement de critères statistiques non significatifs ont été écartés de l'exploitation. Les données figurant sur le présent document sont établies à partir d'un ensemble de PTZ légèrement réduit.